

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-019

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	38

**BILAN D'ACTIVITÉ DE LA CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ
CONFIÉE À LA SOCIÉTÉ GRDF: EXERCICE 2019**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 11 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze février à quatorze heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANÇIN, ALAIN HAINAUT, DANIELLE ADOUX COPIN, Stéphan CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, PHILIPPE SCHRECK, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à LISA CHAUVIN, JEAN-YVES FORT à ALAIN VIGIER, BRUNO SCRIVO à GRÉGORY LOEW

ABSENTS :

CHRISTELLE VERNERT LENORMAND

Secrétaire de Séance : CAMILLE DIQUELOU

Publié le : 22 février 2021

RAPPORTEUR : GRÉGORY LOEW

Vu la délibération n° 2006.138 du 29 novembre 2006 par laquelle le Conseil Municipal a approuvé la convention de concession avec la société Gaz de France pour une durée de 30 ans, dûment signée le 19 décembre 2006 ;

Vu l'article L. 1413.1 du Code général des collectivités territoriale en vertu duquel la commission consultative des services publics locaux est notamment chargée d'examiner annuellement un bilan d'activité de chaque service public confié à un tiers par convention de délégation de service public ;

Considérant que cette commission s'est réunie le 16 décembre 2020 et a rendu un avis favorable à l'unanimité sur le bilan d'activité, joint en annexe, de la concession de distribution publique d'électricité établi par GrDF ;

Considérant que ce bilan est mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Considérant que les indicateurs techniques et financiers définis par l'article R. 1411-7 du Code général des collectivités territoriales relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité des services de distribution du gaz figurent dans le rapport annuel ;

À la lecture de ce rapport, il apparaît notamment concernant :

Le réseau de distribution :

- 94 200 mètres de réseau ;
- 392 369 € investis sur la concession ;
- 78 975 ml de réseau sont surveillés par véhicules de surveillance Réseau.

Acheminement :

- 5 491 clients du réseau de distribution publique ;
- 103 GWh acheminés ;
- 1, 46 M€ recette d'acheminement ;
- 8,16 M€ de valeur nette réévalué du patrimoine.

Incidents :

- 72 incidents dont 13 manques de gaz ou défaut de pression sans fuite, 46 fuites de gaz sans incendie ni explosion, 3 incendies et/ou explosions, 10 autres natures.

Un exemplaire de ce bilan d'activité sera transmis à la Sous-Préfecture pour information et mis à la disposition des usagers à la Direction Générale des Services dans les quinze jours suivant la présente délibération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

- prendre acte du bilan d'activité de l'exercice 2019, joint en annexe, établi par la société GrDF au titre de la concession de distribution publique de gaz.

Fait à Draguignan, le 11 février 2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Strambio'.

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération